



Le président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article 1

Le jury de l'examen de la Licence en droit parcours numérique 3e année, pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Monsieur Arnaud Martinon, professeur ;
Monsieur Francesco Martucci, professeur ;
Monsieur Matthieu Buchberger, maître de conférences ;
Madame Delphine Burriez, maître de conférences ;
Monsieur Jean Garrigue, maître de conférences ;
Madame Pauline Le Monnier De Gouville, maître de conférences ;
Monsieur Maxime Maury, maître de conférences ;
Monsieur Thomas Piazzon, maître de conférences ;
Madame Solange Darrigo, maître de conférences ;
Madame Juliette Ringisen-Biardeaud, maître de conférences ;

Article 2

Monsieur Matthieu Buchberger est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 16 janvier 2026

Stéphane Braconnier